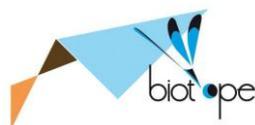


Etat initial faune et flore du site de la Ravine du Trou,  
commune de Saint-Leu - SCPR  
Affaire suivie par Yannick GILOUX  
T : 02.62.46.67.75 / F : 02.62.46.06.81 / P : 06.92.63.08.05



Saint-André, le 05/09/2013

EMETTEUR : Emilie CAZAL/Yannick  
GILOUX

PRESTATION : RECAPITULATIF BIBLIOGRAPHIQUE FAUNE/FLORE DU SITE DE LA RAVINE DU TROU	<u>DESTINATAIRE :</u> S.C.P.R.
Référence : NT02_Ravinedutrou_Biotope_20130905	
<b>Objet : Etat des lieux des connaissances bibliographiques</b>	

## I. Preambule

---

La présente note identifie les enjeux floristiques et faunistiques issus d'éléments bibliographiques à prendre en compte dans le diagnostic écologique d'un site potentiel de carrière sur la commune de Saint-Leu.

La zone d'étude se situe entre la Ravine du Trou et la Ravine des Avirons, de part et d'autre de la route des Tamarins.

Pour la rédaction de la présente note, nous avons essentiellement porté nos recherches sur les espèces de faune et de flore protégées (République française 1987 ; 1989 et 2007) ainsi que sur les espèces menacées (U.I.C.N. 2010a et 2010b).

## II. Flore et habitats

---

### II.1 Les habitats de la zone d'étude

---

La carte des milieux naturels, avant la colonisation par l'Homme, définit le site comme «Savane xérophile à Lataniers et Benjoins» en partie basse et « Forêt semi-sèche de basse altitude » en partie haute (Cadet, 1980 -Figure 1).

Aujourd'hui, aucune relique de ces habitats d'origine ne subsiste sur le site. Toute la zone a été profondément modifiée au niveau de sa structure écologique et a été refaçonée par les différentes activités humaines aux alentours. Ainsi, la zone d'étude est concernée par des faciès écologiques essentiellement liés aux activités anthropiques passées et présentes, et par les paramètres stationnels caractéristiques des milieux de l'Ouest de l'île de basse altitude.

La majorité de la zone d'étude est représenté par un fourré secondaire à tendance semi-xérophile (probablement de *Dichrostachys cinerea* ou *Cassie Leucaena leucocephala*). De manière générale, la planèze est principalement recouverte d'une végétation formées d'espèces exotiques, et hébergent très peu d'espèces indigènes.

Les relèves réalisées à l'occasion de l'étude pré-opérationnelle pour l'exploitation (EMC<sup>2</sup>) ont montré la présence de *Cassine orientalis* (le Bois Rouge), espèce sub-endémique des Mascareignes, dans la Ravine du Trou.

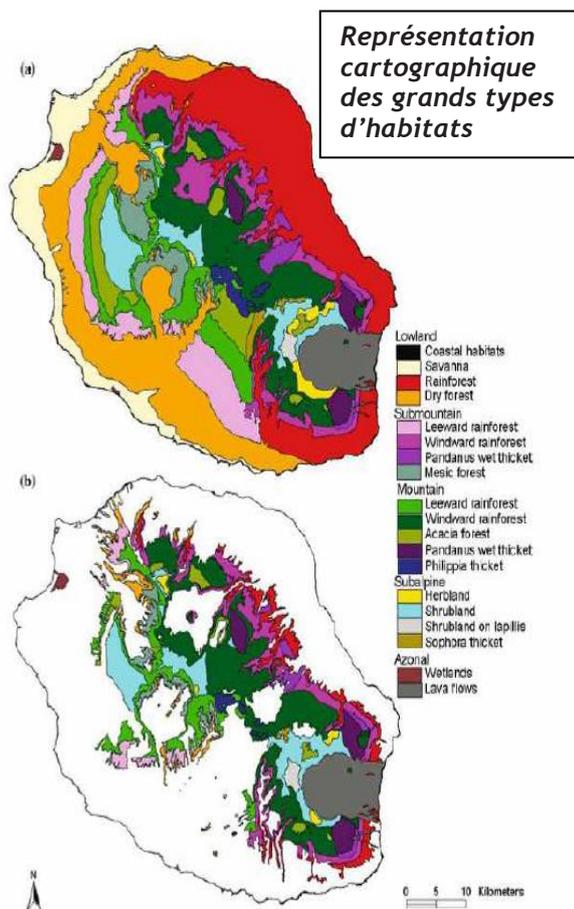
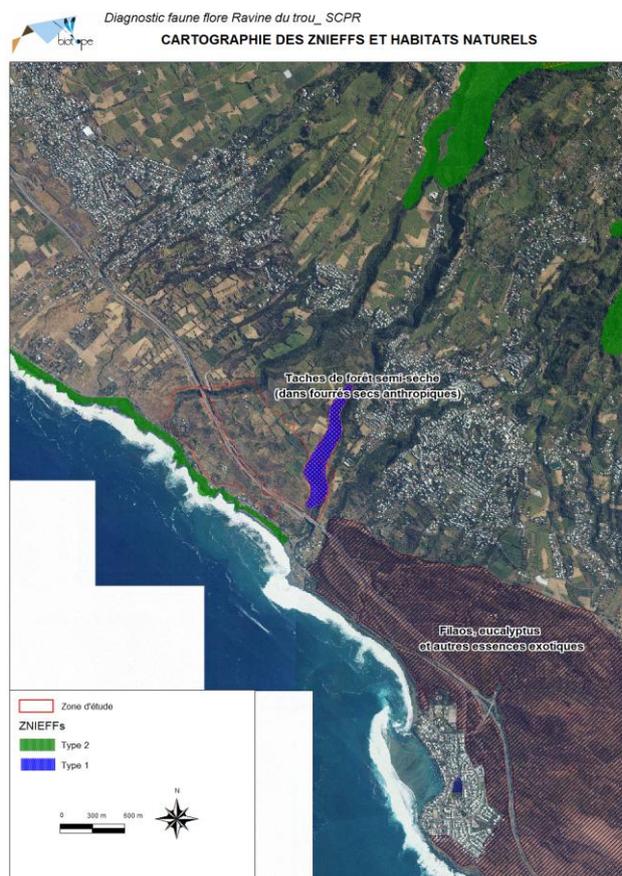


Figure 2. Habitat types in La Réunion Island: (a) original extent; (b) current extent (excluding areas transformed by agriculture and urbanisation or highly invaded areas).

Figure 1 : Représentation cartographique des grands types d'habitats indigènes (Cadet 1980)



Carte 1 : ZNIEFF et habitats naturels de la zone d'étude, commune de Saint-Leu (Dupont 1989 ; D.E.A.L. Réunion 2008)

Selon la cartographie des milieux naturels (D.E.A.L. 2008a ; 2008b), des reliques de forêt semi-sèche sont présentes au niveau de la Ravine des Avirons. La Z.N.I.E.F.F. de type I (0033-0000 - Carte 1) coïncide avec les contours de cette relique. Les inventaires relatifs à cette Z.N.I.E.F.F. (Dupont 1989) mentionnent une formation complexe à *Securinega* et des formations arbustives pionnières à *Olea europaea* var. *africana*. Celles-ci seraient à rapprocher provisoirement, dans l'attente d'inventaires ultérieurs des « Bosquets de Forêt semi-sèche de basse altitude sur forte pente » (49.211).

## II.2 Les espèces végétales de la zone d'étude

### II.2.1 Les espèces végétales patrimoniales

La base de données *Mascarine cadetiana* (C.B.N.M. 2010 et 2013) ne recense aucune espèce patrimoniale sur la zone d'étude.

Les inventaires Z.N.I.E.F.F. (Dupont, 1989), recensent 3 espèces à très fort enjeu au niveau de la Ravine des Avirons. Il s'agit de *Ruizia Cordata*, *Obetia ficifolia*, et *Clerodendron heterophyllum*. Ces trois espèces remarquables, caractéristiques de la forêt semi-sèche, sont protégées par arrêté ministériel. Néanmoins, elle ne concerne pas directement la zone d'emprise stricte du projet.

## II.2.2 Les espèces végétales invasives

### Rappel des données bibliographiques

Les espèces invasives sont relativement bien connues, au moins pour les plus agressives, notamment avec les divers travaux de l'U.I.C.N. (Lowe et al. 2007 ; Soubeyran 2008 ; Veicht et al. 2011 ; U.I.C.N. 2010a) ou de MacDonald au sein du Parc National de La Réunion (2010).

Les espèces végétales invasives potentiellement présentes sur la zone d'étude seraient des espèces du cortège semi-xérophile telles *Leucaena leucocephala*, *Acacia farnesiana*, *Pithecelobium dulce*, *Schinus terebentifolius* ; toutes ces espèces ont un degrés d'invasibilité élevé de 4 ou 5 (C.B.N.M. 2010). L'inventaire de terrain complètera cette liste et indiquera le statut de ces espèces sur la zone d'étude.

A ce stade de nos investigations, la Ravine du trou apparaît comme porteuse d'enjeux forts d'un point de vue de la composition floristique (espèces protégées) et des habitats (reliques d'un des habitats les plus menacés).

Les inventaires à venir préciseront les surfaces concernées, leur localisation et les enjeux au regard du projet.

## III. Faune

La carte suivante recense les principales données faunistiques relatives à la zone d'étude (Carte 2).



Carte 2 : Cartographie des données bibliographiques de la faune (Salamolard et Ghestemme 2002 ; Grondin et Philippe 2011)

## III.1 Avifaune

---

### III.1.1 Les oiseaux marins

Trois espèces transitent au-dessus de la zone d'étude : le Puffin de Baillon (*Puffinus lherminieri bailloni*), le Pétrel de Barau (*Pterodroma barau*) et le Phaéton à bec jaune (*Phaethon lepturus*).

#### **Le Phaéton à bec jaune (*Phaethon lepturus*)**

---

Cet oiseau marin pantropical se retrouve dans tous les océans. A La Réunion, il niche préférentiellement dans des cavités des falaises littorales, parfois sur les versants de certaines ravines et plus rarement dans les cirques (C.E.B.C. 1998). La population reproductrice de l'Océan Indien est estimée à 5000 couples, et pour La Réunion elle comporterait entre 200 et 500 couples (Probst 2002).

Sur la zone d'emprise stricte du projet, aucun site de nidification n'est identifié, néanmoins la nidification de l'espèce a été relevée sur un secteur juste en amont (Salamolard et Ghestemme 2002) de la Ravine du Trou. Cet élément a d'ailleurs été relevé dans l'étude pré-opérationnelle menée par EMC<sup>2</sup>.

La Ravine des Avirons est, également, un secteur de nidification potentiel pour cette espèce, au vu des habitats et du relief présents.

#### **Le Puffin de Baillon (*Puffinus lherminieri bailloni*)**

---

La sous-espèce *P.l. bailloni* est sub-endémique de La Réunion et a disparu de l'île Maurice. C'est un oiseau pélagique qui peut passer plusieurs mois en mer. Les populations sont estimées entre 3000 et 5000 couples (Bretagnolle et al. 2000a).

Sur la zone d'étude, aucun site de nidification n'est connu sur la zone d'emprise. Les deux ravines restent tout de même à ré-inventorier pour préciser les sensibilités écologiques vis-à-vis du projet.

#### **Le Pétrel de Barau (*Pterodroma barau*)**

---

Le Pétrel de Barau est endémique de La Réunion. Cet oiseau marin migrateur quitte l'île dès la mi-mars pour les adultes, et en avril-mai pour les jeunes, afin de rejoindre les eaux tropicales et subtropicales de l'Océan Indien. Durant la période de reproduction qui s'étale de septembre à mai, il niche dans les plus hauts sommets de l'île (Gros Morne, Grand Bénare, Piton des Neiges). C'est pendant cette période que de nombreux individus se déplacent entre leurs colonies de reproduction et l'océan (Salamolard 2008 ; Pinet et al. 2011 ; Pinet 2012). La plus récente estimation de la population donne un nombre de 6000 à 8500 couples reproducteurs répartis en une dizaine de colonies (Pinet et al. 2011 ; Pinet 2012).

L'espèce n'est pas nicheuse sur la zone d'emprise du projet, les colonies étant installées sur les versants du Piton des Neiges et le Grand Bénare. Les couloirs de vols principaux sont les rivières et ravines de l'île. Le survol par cette espèce en période de reproduction est donc possible.

### III.1.2 Le Busard de Maillard (*Circus maillardi*)

Le Busard de Maillard est le seul rapace endémique nicheur de La Réunion. Il s'observe dans tous les milieux de l'île, du littoral jusqu'à une altitude avoisinant 2000m, même si les milieux arbustifs et les mosaïques semblent avoir sa préférence pour la reproduction (Bretagnolle et al 2000b et 200c ; Grondin et

Philippe 2011). A La Réunion, sa population serait comprise entre 100 à 200 couples reproducteurs (Grondin et Philippe 2011).

Sur la zone d'emprise du projet, aucun couple ni domaine vital n'a été recensé. Un domaine vital se situe au Sud-ouest de cette zone, sans enjeu majeur pour celle-ci. Elle pourrait potentiellement être utilisée comme zone d'alimentation.

### III.1.3 Les oiseaux forestiers

Parmi les oiseaux indigènes protégés, la majorité des passereaux forestiers endémiques ou indigènes de La Réunion sont absents dans la zone d'étude. Seul l'Oiseau-lunettes gris (*Zosterops borbonicus*) peut potentiellement s'adapter aux activités humaines et aux milieux anthropisés. Il s'agit de l'oiseau forestier indigène le plus commun de La Réunion (Barré et al. 1996, Probst 2002).

Les inventaires à venir préciseront la fréquence et l'abondance de cette espèce ainsi que celles de la Tourterelle malgache (*Streptopelia picturata*) notamment, autre espèce indigène et protégée capable de s'adapter aux milieux anthropisés.

### III.1.4 Autres espèces d'oiseaux

La Salangane des Mascareignes (*Aerodramus francicus*) et l'Hirondelle des Mascareignes (*Phedina borbonica*) sont des espèces rupicoles (Moultson 2007) dont des sites de nidification pourraient exister dans la ravine du Trou ou la Ravine des Avirons. Ceci restant à confirmer ou infirmer à l'occasion des inventaires. Elles survolent de façon certaine la zone d'emprise pour leur recherche alimentaire, sans que cet aspect soit un enjeu important (espèces à large rayon d'action).

La présence de Phasianidés/Turnicidés en tant qu'espèces à enjeu cynégétique notamment (et pour un inventaire le plus complet possible de l'avifaune) reste aussi à rechercher dans des secteurs secondarisés comme c'est le cas ici.

La présence de l'Oiseau-lunettes gris et de la Tourterelle malgache semble certaine sur la zone d'emprise du projet. La Ravine du Trou et la Ravine des Avirons présentent également un relief potentiellement favorable à leur nidification ainsi qu'à celle d'autres espèces (salangane, hirondelles, puffin et phaéton...). Les inventaires ultérieurs viendront préciser la localisation éventuelle des espèces à enjeux.

Le survol de la zone du projet par les Procellariidés (pétrels et puffins) doit aussi être analysé pour en définir et quantifier les enjeux éventuels, propres à ces espèces particulièrement suivies à La Réunion.

## III.2 Chiroptères

---

Ces espèces établissent des colonies dans des anfractuosités de type cavernes, à l'intérieur de souches d'arbres ou même sous des ponts routiers. Leur période d'activité a lieu essentiellement en début de nuit et correspond successivement à des phases de nourriture, de communication et de contacts sociaux.

Une troisième espèce de microchiroptère a été récemment identifiée à La Réunion (Barataud et Giosa 2009 ; BIOTOPE 2012), probablement appartenant au genre *Scotophilus* bien que ceci reste à confirmer.

### III.2.1 Le Tadaride de La Réunion ou Petit Molosse (*Mormopterus francoismoutoui*)

L'espèce est présente à La Réunion et Maurice et se retrouve dans la plupart des milieux de l'île jusqu'à 1800m d'altitude (Probst 2002). Grégaire, elle affectionne les ravines et utilise les fissures ou cavités comme gîte. La population réunionnaise n'est pas évaluée à ce jour.

Sur la zone d'emprise stricte du projet, aucune colonie n'a été recensée. En revanche une colonie est recensée en aval de la Ravine des Avirons (Salamolard et Ghestemme 2002), au sein d'une zone que l'on peu considérer comme une « zone de sensibilité élargie ». Cette donnée est citée sous le vocable S.E.O.R. 2002 dans l'étude pré-opérationnelle réalisée par EMC<sup>2</sup>. La zone d'étude est potentiellement une zone d'alimentation pour cette espèce.

### III.2.2 Le Taphien de Maurice (*Taphozous mauritianus*)

Cette autre espèce indigène, plus discrète et moins commune à La Réunion que le Tadaride, possède une distribution élargie à l'Océan Indien. Cette chauve-souris est considérée comme arboricole même si elle peut aussi profiter des fissures et des cavités des parois rocheuses de certaines falaises. L'espèce est répandue sur le littoral dans des altitudes comprises entre 0 et 300m, préférant chasser au-dessus des zones végétalisées. Sa population n'est pas évaluée précisément.

Sur la zone d'étude, aucune colonie n'est recensée, bien que les milieux paraissent favorables. Les inventaires à venir devront prendre en compte la recherche de cette seconde espèce.

A minima, le Tadaride de La Réunion est présent dans une zone d'étude élargie que l'on peut considérer comme zone de sensibilité. Ce niveau de sensibilité restera à définir précisément dans les inventaires à venir.

A ce stade de nos investigations, et vu le niveau de connaissance parcellaire des enjeux écologiques pesant sur ces deux espèces de microchiroptères, les enjeux, pour le site, apparaissent comme modérés mais une nouvelle recherche au sein des deux ravines bordant la zone du projet sera impérative pour en actualiser les données de présence/absence.

## III.3 Herpétofaune

Trois espèces endémiques présentent des enjeux de patrimonialité forts à La Réunion ; deux appartiennent au genre *Phelsuma* :

- *Phelsuma borbonica* - Léopard vert des Hauts (Sanchez 2012) ;
- *Phelsuma inexpectata* - Gécko vert de Manapany (Sanchez et Cacères 2011) ;
- *Cryptoblepharus boutonii* - Scinque de Bouton (Probst 1999).

La zone d'étude n'est pas concernée par la présence de ces espèces.

### III.3.1 Le Caméléon panthère (*Furcifer pardalis*)

Le Caméléon panthère est une espèce introduite. Il est protégé sur l'île bien qu'il soit largement répandu, dans les jardins et les ravines boisées de basse altitude.

A ce jour, aucune étude n'a été menée afin de recenser sa population à l'échelle de La Réunion ou de la zone d'étude. Sa présence est potentielle au niveau de la zone d'étude.

Les enjeux pour le groupe des reptiles semblent uniquement ceux liés à la conservation du Caméléon panthère.

### III.4 Entomofaune

---

Seulement trois espèces d'insectes sont protégées à La Réunion, par l'arrêté ministériel du 19 novembre 2007 (République française 2007 ; Martiré et Rochat 2008). Il s'agit des papillons *Antanartia borbonica borbonica* (Nymphalidae, Nymphalinae), *Papilio phorbanta* (Papilionidae, Papilioninae) et *Salamis augustina augustina* (Nymphalidae, Nymphalinae).

Aucune autre espèce d'arthropode terrestre ni de mollusque n'est actuellement protégée.

La présence de ces trois espèces de papillons protégées est très fortement liée à la présence de leurs plantes hôtes dont se nourrissent les chenilles. Compte-tenu de l'état de conservation des milieux naturels, établi sur la base des données bibliographiques, l'existence de zones dans lesquelles ces plantes hôtes permettraient le maintien d'une population significative de lépidoptères protégés est assez peu probable.

Aucun élément bibliographique en notre connaissance ne permet actuellement d'identifier des enjeux relatifs à l'entomofaune sur la zone d'étude, même si les milieux ne semblent pas favorables à la présence d'une population viable des trois espèces protégées.

Lors des inventaires, nous porterons une attention particulière aux espèces d'odonates (libellules) présentes dans les ravines et les suintements (Martiré 2010), dans la mesure où ces milieux peuvent receler des micro-habitats importants pour ce groupe d'espèces.

### III.5 Faune aquatique en eaux douces

---

Le peuplement de l'ichtyofaune et des macrocrustacés réunionnais est principalement composé d'espèces migratrices, utilisant un grand linéaire depuis l'océan jusqu'aux parties supérieures des cours d'eau. La création d'obstacles à la continuité écologique des cours d'eau peut donc s'avérer très néfaste. La libre circulation des poissons et macrocrustacés et le maintien des habitats de reproduction est donc un point essentiel dans une optique de continuité écologique.

Les deux ravines à proximité du projet de carrière ne sont pas des rivières pérennes. Elles ne constituent donc pas d'enjeu particulier vis-à-vis de l'ichtyofaune et des macrocrustacés (Keith et al. 1999). Une vérification devra toutefois être entreprise, notamment à partir des données de l'O.L.E issues des diverses opérations de prélèvement de la Fédération départementale de Pêche.

## IV. Recapitulatif des enjeux bibliographiques

---

Les enjeux principaux sont, d'après les éléments bibliographiques analysés, et dans l'attente des inventaires complémentaires :

- **Au niveau de la flore**, les enjeux sur la zone d'emprise stricte du projet semblent encore mal définis, mais potentiellement forts : la composition floristique de la Ravine des Aviron, notamment, montre des espèces remarquables dont trois sont protégées (J. Dupont, 1989). Il sera nécessaire d'en préciser l'ampleur et la localisation.
- **Au niveau de la faune**, une colonie de Petit Molosse (*Mormopterus francoismoutoui*) est recensée en aval de la ravine des Aviron. La zone d'étude constitue certainement un territoire privilégié en tant que zone d'alimentation. Les informations sur le Taphien de Maurice sont également à rassembler lors des inventaires.

- **L'Oiseau blanc (*Zosterops borbonicus*)** est un nicheur certain dans la zone d'étude. Il s'agit d'une espèce endémique commune, dont le statut de protection reste un impératif à respecter, comme celui de la Tourterelle malgache dont les zones potentielles de nidification restent à déterminer.
- **Le Caméléon panthère (*Furcifer pardalis*)** est potentiellement présent au niveau de la zone d'étude. Cette espèce exotique, en raison de sa répartition étendue dans les milieux de basses altitudes, présente généralement des enjeux faibles en termes de conservation de la biodiversité, mais son statut de protection reste néanmoins un impératif à respecter.

## Bibliographie :

---

- BARATAUD M. et GIOSA S., 2009 - *Identification et écologie acoustique des chiroptères de La Réunion*. Rapport pour le Parc national de La Réunion. 62p.
- BARRE N., BARAU A. et JOUANIN C., 1996 - *Oiseaux de La Réunion*. Réédition, Editions du Pacifique, Paris. 207p.
- BIOTOPE, 2012 - *Projet de Nouvelle Route du Littoral : étude de la faune vertébrée et invertébrée terrestre. Expertise faunistique complémentaire*. Région Réunion. 172p + Atlas cartographique.
- BRETAGNOLE V., ATTIE C., et MOUGEOT F., 2000a - Audubon's Shearwaters *Puffinus Lherminieri* on Reunion Island, Indian Ocean : behaviour, census, distribution, biometrics and breeding biology. *Ibis* 142 : 399-412pp.
- BRETAGNOLE V., et ATTIE C., 2000b - *Status of Reunion Marsh Harrier Circus maillardi on Reunion island. Raptors at risk* : 669-676pp.
- BRETAGNOLE V., GHESTEMME T., THIOLLAY J.-M. et ATTIE C. 2000c - Distribution, population size and notes on the Reunion Marsh Harrier, *Circus maillardi maillardi*. *The raptor Research Foundation, INC.* 34 (1) : 8-17pp.
- C.E.B.C., 1998 - *Programme d'étude et de conservation des oiseaux marins de La Réunion*. D.I.R.EN Réunion, CNRS. 144p.
- C.B.N.M., 2010 - Index commenté de la flore vasculaire de La Réunion (Trachéophytes) ; C.B.N.M.
- C.B.N.M., 2013 - *Mascarine cadetiana* II. Base de données [www.Mascarine.cbnm.org](http://www.Mascarine.cbnm.org) consultée le 04/09/2013. C.B.N.M.
- CADET T., 1980 - *La végétation de l'île de La Réunion. Etude phytoécologique et phytosociologique*. Université d'Aix-Marseille III. 362p.
- D.E.A.L. RÉUNION, 2008 - *Liste des espèces déterminantes des Z.N.I.E.F.F.*
- D.E.A.L. REUNION, 2008 - *Cartographie des milieux naturels*. Cartographie issue des données de T. Cadet, réalisée par J. Dupont, M. Rouget, D. Strasberg, S. Baret, D. Richardson et R. Cowling (2004) actualisée par J.-C. Notter, J. Dupont et E. Lagabrielle (2006) et par O. Tesseydre et J.-C. Notter (2007) à l'aide de données du CBNM et du Parc national de La Réunion (milieux vulnérables) de données de l'ONF, et de la BDTOPO et BDORTHO.
- DUPONT J., 1989 - *ZNIEFF de type I et ZNIEFF de type II, 1<sup>ère</sup> génération. SREPEN*. Validation C.S.R.P.N. 2000.
- GRONDIN V., et PHILIPPE J.S., 2011 - *Plan de conservation du Busard de Maillard*. D.E.A.L. Réunion/Région Réunion/SEOR/Aérowatt. 85p.
- KEITH P., VIGNEUX E., BOSC P., 1999. *Atlas des poissons et crustacés d'eau douce de la Réunion*. Patrimoines naturels (MNHN/SPN), 39 : 136 p.
- LOWE S., BROWNE M., BOUDJELAS S. et DE POORTER M., 2007 - 100 Espèces Exotiques Envahissantes parmi les plus néfastes au monde. Une sélection de la Global Invasive Species Database. ISSG U.I.C.N. 12p.
- MACDONALD I.A., 2010 - *Final report on the 2010 resurvey of alien plants invaders on the island of Reunion*. ECOMAR/Parc national de La Réunion. 43p.
- MARTIRÉ D., 2010. *Les Libellules et Ephémères de La Réunion*. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 72 p.
- MARTIRE D., et ROCHAT J., 2008 - *Les papillons de La Réunion et leurs chenilles*. Biotope, Mèze (Coll. Parthénope)/M.N.H.N., Paris. 496p.
- MOULTSON N., 2007 - *Paramètres démographiques, phénologie de la mue et influence de certains facteurs environnementaux sur la Salangane des Mascareignes, Aerodrama francica*. Rapport de Master I, Université de La Réunion/S.E.O.R. 26p.
- PINET P., JAQUEMET S., PINAUD D., WEIMERSKIRCH H., PHILIPPS R.A., ET LE CORRE M., 2011 - Migration wintering distribution and habitat use of an endangered tropical seabird, Barau's petrel *Pterodroma barau*. *Mar. Ecol. Prog. Ser.* Vol. 423 : 291-302pp.

- PINET P., 2012** - *Biologie, écologie et conservation d'un oiseau marin endémique de La Réunion : le Pétrel de Barau* (*Pterodroma barau*). Thèse de doctorat de l'Université de la Réunion. 304p.
- PROBST J.M., 1999** - Redécouverte d'un reptile considéré comme disparu depuis plus de 130 ans à La Réunion, le Scinque de Bouton *Cryptoblepharus boutonii*. *Bull. Phaethon* 9. 1-3pp.
- PROBST J.M., 2002** - *Faune indigène protégée de l'île de La Réunion. Un patrimoine naturel à préserver avec une description des oiseaux, des mammifères, des reptiles et des papillons inscrits sur la liste des espèces protégées*. Association Nature et Patrimoine. Nouvelle Imprimerie Dyonisienne. 111p.
- REPUBLIQUE FRANCAISE, 1987** - Arrêté du 6 février 1987 fixant la liste des espèces végétales protégées dans le département de La Réunion. *J.O.R.F.* du 19/06/1987.
- REPUBLIQUE FRANCAISE, 1989** - Arrêté du 17 février 1989 fixant les mesures de protection des espèces animales représentées dans le département de La Réunion. *J.O.R.F.* du 24/03/1989.
- REPUBLIQUE FRANCAISE, 2007** - Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. *J.O.R.F.* du 06/05/2007.
- SANCHEZ M., 2012** - *Le Gecko vert de Bourbon, Phelsuma borbonica Mertens 1966, atlas de répartition, écologie et conservation*. Rapport N.O.I. 64p + annexes.
- SANCHEZ M., et CACERES S., 2011** - *Plan national d'action en faveur du Gecko vert de Manapany Phelsuma inexpectata*. Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement/D.I.R.EN Réunion /N.O.I./O.N.C.F.S. 137p.
- SALAMOLARD M., 2008** - *Plan de conservation du Pétrel de Barau*. S.E.O.R./ECOMAR. 60p.
- SALAMOLARD M. et GHESTEMME T., 2002**. Synthèse des premiers éléments de connaissance de la faune des vertébrés et des macrocrustacés indigènes des hauts de La Réunion pour une stratégie de conservation à développer dans le projet du Parc national des Hauts de La Réunion. 1<sup>ère</sup> partie. S.E.O.R. 52p in : Collectif, 2003 - *Mission de création du Parc national des Hauts de La Réunion. Premiers éléments de connaissance du patrimoine naturel indigène des Hauts de La Réunion*. 256p.
- SOUBEYRAN Y., 2008** - *Espèces exotiques envahissantes dans les collectivités françaises d'outre-mer*. Etat des lieux et recommandations. U.I.C.N.
- U.I.C.N., 2010a** - *Gestion des espèces exotiques envahissantes. Guide pratique et stratégique pour les collectivités françaises d'outre-mer*. U.I.C.N. 66p.
- U.I.C.N., 2010b** - *Liste rouge des espèces menacées en France. Premiers résultats pour la faune de La Réunion*. U.I.C.N./M.N.H.N. 27p.
- U.I.C.N., 2010c** - *Liste rouge des espèces menacées en France. Flore vasculaire de La Réunion*. U.I.C.N./M.N.H.N. 26p.
- VEICHT C.R., CLOUT M.N., et TOWNS D.R., 2011** - *Island Invasives : Eradication and Management. Proceedings of the International Conference on Island Invasives*. Gland, Switzerland. I.U.C.N. 542p.

**Pour toute information :**

**BIOTOPE**

910, chemin Lagourgue 97 440 SAINT-ANDRE

Tel : 02 62 46 67 75 / Fax : 02 62 46 06 81

**Yannick GILOUX**

E-mail : [ygiloux@biotope.fr](mailto:ygiloux@biotope.fr)